

<https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/08/26/apres-le-discours-d-emmanuel-macron...>

✍️ Violaine Morin

🕒 12 min read

Après le discours d'Emmanuel Macron sur l'éducation, une feuille de route et de nombreuses questions

- [Politique](#)
- [Éducation](#)

Le chef de l'Etat a présenté, jeudi, devant les recteurs d'académie, plusieurs axes de transformation du système scolaire. Certains sont de véritables chantiers de fond, qui interrogent la communauté éducative.

Article réservé aux abonnés



Le format a surpris, et le fond aussi. Jeudi 25 août au matin, Emmanuel Macron ouvrait, fait inédit, la conférence de rentrée des recteurs d'académie. Dans un discours diffusé sur les réseaux sociaux de l'Élysée, le chef de l'Etat a détaillé la feuille de route des mois à venir et les ambitions de son second quinquennat, en dressant un bilan peu flatteur de l'état du système scolaire.

Il a ensuite énoncé les mesures à prendre, avant d'appeler au changement de méthode annoncé avant l'été, pour un pilotage plus flexible et moins centralisé du système scolaire. Dans la communauté éducative, le discours présidentiel a été accueilli avec circonspection.

Lire aussi : Rentrée scolaire, le discours d'Emmanuel Macron : réforme du lycée professionnel, fonds d'innovation pédagogique, salaire des professeurs... ce qu'il faut retenir

- **Le « grand travail » promis dans les établissements, en décalage avec les attentes**

Pour décrire ce nouveau fonctionnement basé sur la proposition du terrain, le président de la République a parlé de « *grand travail* » pour « *bâtir un projet nouveau, école par école* ». Les projets décidés par les équipes pédagogiques bénéficieront d'un « *fonds d'innovation pédagogique* » doté de 500 millions d'euros. Mais pour les principaux intéressés, la feuille de route n'est pas claire et semble décalée par rapport à la crise actuelle, celle du recrutement et du pouvoir d'achat des enseignants.

« *S'il s'agit de mettre les parents d'élèves et les personnels autour d'une table, ça s'appelle un conseil d'administration et nous savons faire*, remarque Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat des proviseurs SNPDEN-UNSA. *En revanche, les établissements ne souhaitent pas organiser des choses s'ils ont le sentiment que ça ne donnera rien ensuite.* » Emmanuel Macron a insisté sur la « *liberté* » des équipes éducatives de proposer ou non des projets. Pour Bruno Bobkiewicz, rendre la participation optionnelle « *est déjà une manière d'admettre que ça n'est pas une si bonne idée* ».

Lire aussi : Rentrée scolaire, le discours d'Emmanuel Macron : réforme du lycée professionnel, fonds d'innovation pédagogique, salaire des professeurs... ce qu'il faut

retenir

« *L'école n'a pas besoin de lancer des projets, elle a besoin de moyens* », s'alarme Guislaine David, du SNUipp-FSU, alors que le chef de l'Etat a assumé sa conviction que les moyens supplémentaires ne régleraient pas les difficultés.

L'idée d'indexer des financements sur les projets inquiète également : quid de ceux qui n'auront rien proposé, par manque de temps ou parce qu'une partie de la salle des professeurs s'y oppose ? « *On va passer trois mois à débattre pour qu'à la fin on nous distribue des tablettes, parce que c'est toujours comme ça que ça se termine* », s'agace Jean-Rémi Girard, du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC). « *Qu'ils mettent les 500 millions d'euros dans le rattrapage salarial, ça ira plus vite.* »

• **Une revalorisation en partie indexée sur de nouvelles missions**

Emmanuel Macron est bien revenu, jeudi matin, sur la question de la revalorisation des rémunérations, mais sans détailler à quelle échéance la part non conditionnée de revalorisation – soit 10 % d'augmentation pour tous les enseignants – serait effective. Le soir même, au journal de 20 heures de France 2, le ministre de l'éducation Pap Ndiaye a donné une précision de calendrier : la barre des « 2 000 euros nets » pour les débutants devrait être franchie en septembre 2023. Ce qui ne dit rien du reste de la grille salariale.

Les promesses de la campagne présidentielle sont confirmées : dans le cadre d'un « *pacte de confiance* » avec les enseignants, une part de leur augmentation de salaire sera indexée sur les « *missions* » supplémentaires qu'ils accepteront de remplir. Et le président de la République d'évoquer en exemple l'accompagnement des élèves en difficulté, les missions d'encadrement et les projets extrascolaires.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Pap Ndiaye, un ministre de l'éducation nationale bien entouré

« *Quand les choses sont bien gérées, ces missions sont déjà indemnisées sur les fonds propres des établissements*, note Jean-Rémi Girard, du SNALC. *On a donc un président qui nous propose de payer quelque chose qu'en théorie, il paie déjà.* » Une logique dont il faudrait pourtant sortir, plaide Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT. « *Ces indemnisations sont insuffisantes et réparties de manière très inégales* », note la

syndicaliste. Si part variable il y a, celle-ci devra « *reconnaître pleinement le travail réalisé* ».

La réaffirmation de ce « travailler plus pour gagner plus » fait également réagir Sophie Venetitay, du SNES-FSU. « *Rémunérer des personnes pour un nouveau travail, ce n'est pas de la revalorisation* », dénonce la secrétaire générale du syndicat majoritaire parmi les enseignants du second degré.

- **La formation des enseignants, un sujet potentiellement explosif**

L'autre levier d'attractivité pour résoudre la crise des vocations serait de s'attaquer à la formation : les concours ne font plus recette, notamment parce que les étudiants, sans certitude de les réussir à la fin du master, s'orientent vers d'autres voies.

Mais la formation des enseignants est régulièrement transformée depuis de nombreuses années. En achevant la mastérisation du concours, qui se situe désormais à la fin de la seconde année de master (M2), le prédécesseur de Pap Ndiaye, Jean-Michel Blanquer, a-t-il précipité la crise actuelle ? C'est ce que pense une partie du corps enseignant, qui s'interroge donc désormais sur ce que signifie le « *parcours ad hoc* » évoqué, au matin du 25 août, par Emmanuel Macron, qui souhaite « *assumer* » que des jeunes décidés à devenir enseignants s'y orientent dès la sortie du bac.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Pap Ndiaye, un ministre de l'éducation à l'épreuve de la pénurie d'enseignants](#)

En effet, l'expression peut signifier la remise en cause de la mastérisation du concours. Une hypothèse a priori incongrue, puisque son parachèvement date d'à peine trois ans, mais qui est cohérente avec la suite du propos du chef de l'Etat, lorsqu'il évoque des « *diplômes universitaires excessifs pour certains* ».

Voulaient-il uniquement parler des professeurs des écoles, s'interrogent les syndicats ? Auquel cas, s'agit-il d'instaurer un décalage de diplômes entre ces derniers et leurs collègues certifiés et agrégés ? Le terrain est possiblement miné. « *Il ne faut pas recréer un décrochage entre la formation des professeurs des écoles et celle des autres, ni revenir à un recrutement au niveau licence* », alerte Catherine Nave-Bekhti.

- **La voie professionnelle, un chantier qui inquiète**

Chez certains, la circonspection a parfois laissé place à une réelle colère, jeudi matin, quand Emmanuel Macron a évoqué la transformation de la voie professionnelle dans les cinq ans qui viennent. Les professeurs des lycées concernés ont peu goûté l'expression « *gâchis collectif* », employée par le président de la République au sujet de la faible insertion des bacheliers pro et titulaires d'un CAP dans la vie active.

« *Le gâchis n'est pas notre responsabilité, mais celle d'une politique ministérielle* », s'agace Sigrid Girardin, secrétaire générale du SNUEP-FSU. Emmanuel Macron réappuie sa volonté d'allonger les périodes de stage ? Sous le quinquennat précédent, les maquettes de la voie professionnelle avaient déjà été revues au détriment des heures d'enseignement général, rappellent les syndicalistes. « *Nos élèves n'ont pas besoin de plus de stages, ils ont besoin de plus d'école*, plaide Pascal Vivier, du SNETA-FO. *Nous, on récupère des jeunes cabossés, en grande difficulté, dont certains sont allophones, d'autres en situation de handicap, et que nous n'avons pas les moyens d'aider. C'est le temps de classe qui manque.* »

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [A Marseille, Emmanuel Macron entame sa « révolution culturelle » dans les écoles](#)

L'idée de « *réarrimer très en profondeur la voie professionnelle au monde du travail* », telle qu'évoquée par Emmanuel Macron, a également agacé. « *Nous avons de très bonnes relations avec les entreprises. On leur envoie nos jeunes, ils viennent présenter les filières chez nous. Ils sont aussi là quand on délivre le diplôme* », résume Sigrid Girardin.

- **De la maternelle au lycée, repenser le système ?**

Le discours présidentiel a par ailleurs été interprété, dans les rangs des enseignants, comme un bilan paradoxal. « *Emmanuel Macron donne le sentiment de découvrir l'état des lieux, alors qu'il a été président ces cinq dernières années* », s'étonne Jean-Rémi Girard, au SNALC. [Le retour des heures de mathématiques au lycée](#), notamment, ne saurait être présenté comme un renforcement des fondamentaux, insiste-t-on côté syndicats : leur suppression est le fait du précédent ministre de l'éducation dans le cadre de la réforme du lycée.

Du reste, les points évoqués par Emmanuel Macron sur les différents âges de la scolarité ont semblé confus à de nombreux acteurs. Sur l'école maternelle, par exemple, il a appelé à « *davantage d'attention* » au « *développement de l'enfant* ». « *On ne comprend pas bien si cela implique une modification des programmes ou non*, indique Guislaine David, *puisque dans le même temps il dit que changer les programmes ne sert à rien* ».

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [« Le nouveau ministre de l'éducation nationale doit relever trois défis pour assurer l'avenir des jeunes Français »](#)

Sur l'école primaire, le président de la République a appelé à poursuivre le renforcement des fondamentaux, les mathématiques et le français – là où leur place est déjà bien plus forte en France que dans d'autres systèmes scolaires voisins. Sur le collège, le chef de l'Etat a évoqué, pêle-mêle, [le Pass culture accessible dès la sixième](#) et les « *demi-journées avenir* », des temps banalisés destinés à découvrir des métiers et à améliorer l'orientation ; une nouveauté présentée dès la campagne présidentielle, mais sur laquelle les principaux de collège n'ont pas reçu de consigne au moment de la préparation des emplois du temps. « *Ça attendra 2023* », conclut Bruno Bobkiewicz.

Violaine Morin

[Contribuer](#)

Generated with Reader Mode